

LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE

« LE PARTERRE »

17 Rue Courbezou

34600 – BEDARIEUX

Tél : 04 67 95 05 28 – Fax : 04 67 23 11 54

Email : leparterre@wanadoo.fr

Bédarieux, le 15 Janvier 2004

Objet :

FE synthèse erronée

Dossier N° 4713

SYNTHESE DE LA REUNION SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

1) – PROGRAMMES

- A partir de programmes redéfinis par l'ensemble des professeurs, les enseignants devraient pouvoir bénéficier de la liberté d'adapter leur enseignement à leur classe tout en conservant les bases.

2) – BESOIN DES ELEVES

- Etablir des liens relationnels qui favorisent le désir de comprendre, d'apprendre ; instaurer une relation de confiance : l'élève doit être assuré d'être entendu mais l'enseignant doit rester le maître.
- Eduquer à la volonté
- Donner un sens à l'école, aux apprentissages. La transmission du savoir se fait en même temps que l'épanouissement des élèves. Former à la sociabilité.

3) – LE PRIMAIRE

- Souligner l'importance de l'accompagnement des parents
- Donner dès le début aux enfants le goût de la rigueur et de l'effort
- Revoir le système d'apprentissage au primaire : proposer des parcours individuels avec des temps d'apprentissage plus longs
- Alléger les programmes : privilégier les acquis de base : lecture, écriture, calcul
- Se montrer très vigilant pour détecter très tôt les élèves en difficulté : leur proposer un enseignement adapté

4) – FILIERES

- Aménagement du collège unique
- Créer dès la 6^{ème} des classes de remise à niveau avec des professeurs spécialisés pour permettre aux élèves de réintégrer un circuit général ou technique
- Prendre une année en entreprise avec droit de retour dans le système scolaire

5) – LUTTER CONTRE LA VIOLENCE ET L 'INCIVILITE

- Cours de « sociabilité » dès le primaire
- Impliquer les parents dans un dialogue permanent
- Organiser des réunions avec les parents dès le début de l'année et à chaque fois que leur enfant est impliqué
- Exiger réparation de celui qui a dégradé
- Avoir un psychologue rattaché à l'établissement
- Accentuer le rôle de l'éducateur quand il y a un suivi
- Proposer des activités extra-scolaires
- Donner plus de moyens d'encadrement aux établissements
- Pouvoir isoler un jeune « violent » dans l'urgence
- Confronter les élèves à des situations de vie difficiles pour leur permettre une prise de conscience (tribunal – hôpital – etc...)
- Avoir des établissements à taille humaine
- En cas de gros problème, obtenir une comparution immédiate (police – justice)